Bac Pro

Fiche de poste:	REGIE MUNICIPALE DES EAUX
Intitulé :	Manœuvre d'entretien et de développement des réseaux.
Secteur :	Adduction d'eau potable et desserte en eaux usées (service travaux).
Domaine d'application :	Tous travaux sur l'ensemble des équipements de la RME et notamment les réparations, les réhabilitations, les extensions de réseaux et les branchements particuliers.
Titulaire du poste:	
Niveau de responsabilité	1
Savoir faire :	CAP / BEP en BTP, Bac pro en TP et capacités manuelles, ou équivalent. Notions fondamentales de Plomberie, maçonnerie, voirie Réparer les fuites dans les règles de l'art Réaliser de petits terrassements à la main Réaliser les branchements des particuliers. Réaliser la pose des canalisations et des pièces présentes sur les réseaux d'eau et d'assainissement Assurer la mise en sécurité du chantier. Lire un compteur d'eau Respecter les règles d'hygiène et de sécurité, + gestes et postures de manutention Informer les usagers avec réserve et courtoisie
Comportement :	Honnêteté intellectuelle, goût pour apprendre, minutieux. Capacité à communiquer avec réserves - Sens des responsabilités. travail en équipe, sens de la discipline - Grande disponibilité. Respect des consignes, Rigueur dans l'exécution des tâches confiées
Tâches à accomplir :	Réalisation des ouvrages de réseaux d'eau potable et d'eaux usées, le plus souvent en tranchées. Réalisation de branchements d'eau potable et d'eaux usées. Diverses tâches polyvalentes (maçonnerie, peinture, débroussaillement..., rangement magasin atelier). Entretien des réseaux AEP et AC Entretien du matériel mis à disposition du service travaux de la RME Pose de compteurs d'eau potable. Éventuellement, relevé de compteurs d'eau potable Divers travaux de remise en état de voirie après interventions sur les réseaux.
Formation :	Stages et habilitations adaptées au poste.
Rémunération :	Régime indiciaire + régime indemnitaire évalué en fonction du mérite et de la pénibilité + prime de fin d'année
Durée hebdomadaire:	37,5 h + Éventuellement heures supplémentaires
Horaires de travail :	7H30 - 12H00 ; 13H00 - 16H00 avec possibilité d'intervenir hors des plages horaires en cas de nécessité.
Jours travaillés :	Du lundi au vendredi avec éventuellement week-ends et jours fériés

Le chef de service travaux de la RME

Eve RANDRIAMANANA

Validé par le directeur de la RME : P. BORTOLINI 04 2015